

DOSSIER DE PRESSE

Moulins, le 03 février 2023

Le Comité départemental de karaté et disciplines associées organise une journée d'information et de pratique contre toutes les formes de violences faites aux femmes :

Samedi 04 mars 2023

De 10 :00 à 16 :00

Au Lycée Collège Blaise de Vigenère

51 Avenue Pasteur, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

La gestion du conflit et des agressions est au cœur de toutes les pratiques martiales. Au-delà du développement des capacités physiques, de l'apprentissage et du perfectionnement de techniques d'auto-défense et des comportements indispensables pour faire face à un affrontement (vigilance, courage, lucidité, détermination...), les arts martiaux proposent une véritable réflexion sur l'origine des conflits et la manière de les gérer ainsi qu'une transformation profonde de l'individu pour y faire face.

Avec plus de 35% de femmes licenciées, la Fédération Française de Karaté est l'une des premières fédérations sportives féminine. Depuis sa création, le public féminin ne cesse de se développer. Face à la demande féminine croissante, la fédération a su s'adapter aux besoins hétérogènes de ses pratiquantes. Nos disciplines se déclinent ainsi en plusieurs versions, proposant des approches novatrices adaptées à tous les publics. La diversité des pratiques que ce soit dans les aspects compétitifs ou plus traditionnels permettent d'envisager la poursuite de cette progression.



Comité Départemental de Karaté & D.A. de l'Allier

Samedi 04 mars 2023

Lycée-Collège Blaise de Vigenère

51 Avenue Pasteur, 03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

Programme

- 10:00 à 12:00: informations débats
 - Les violences faites aux femmes, de quoi parle-t-on?
 - Les démarches à entreprendre lorsque l'on est soi-même victime ou témoin de violences faites aux femmes (avec le concours de la gendarmerie nationale)
 - Violences au sein du couple, de quoi parlons nous (avec le concours du CIDFF)
- 12:00 à 13:30: Déjeuner buffet & stand d'animation des associations:
 - Présence de: la gendarmerie nationale, le CIDFF, le CPCA, A portée d'elles, Soroptimist
- 13:30 à 16:00: Initiation aux pratiques martiales:
 - Arts martiaux vietnamiens: Corinne Nguyen 6^{ème} dan
 - Karaté contact: Aurore Chardoux 3^{ème} dan
 - Tai chi martial: Blandine Guerin 3^{ème} dan
 - Body karaté: Chrystelle Esteves 1^{er} dan

Ouvert à toutes et à tous: pratiquants et non-pratiquants

(prévoir une tenue confortable pour les ateliers d'initiation martiales)



Le Comité Départemental de Karaté & D.A. de l'Allier



Le Comité Départemental de karaté et disciplines associées de l'Allier, très concerné par le sujet de toutes les formes de violence faites aux femmes, souhaite s'investir très fortement et durablement

Contact presse : Philippe Tabourneau
Directeur technique départemental

Téléphone : 06 85 07 82 48
Mail : philippe.tabourneau@efs.sante.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE & D.A. DE L'ALLIER

pour proposer des actions d'informations, de débat et de pratique pour éradiquer ce fléau dans notre département.

Une commission féminine a été créée au sein du Comité en septembre dernier sous la direction de Corinne Nguyen, haut-gradée de la Fédération Française de karaté et la pratiquante féminine la plus haut-gradée du département.

L'objectif de cette journée :

En partenariat avec la Maison de protection des familles, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, le Centre de Prise en Charge des Auteur(e)s de violences conjugales et les associations « A portée d'elles » et « Soroptimist International France club de Vichy », Le Comité départemental de karaté organise une journée d'information et de pratique contre toutes les formes de violences faites aux femmes Samedi 04 mars 2023 de 10 :00 à 16 :00 au Lycée Collège Blaise de Vigenère, 51 Avenue Pasteur, à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

L'objectif de cette journée

- Le premier objectif de cette journée est de poser une définition pour savoir exactement de quoi on parle quand on évoque le sujet des violences faites aux femmes que ce soit au sein du couple, de la famille, au travail ou à l'école ainsi que toutes les formes de violences qu'elles peuvent subir qu'elles soient sexuelles, économiques ou psychologiques.
- Le second objectif est d'apporter une information pour connaître toutes les démarches à entreprendre, les contacts et les numéros utiles si l'on est soi-même victime ou témoin de violences faites aux femmes. Un focus tout particulier sera apporté sur les violences conjugales qui constituent l'essentiel des violences faites aux femmes dans notre département.
- Le troisième objectif est de s'informer sur toutes les structures d'aide et de soutien qui existent dans notre département sur les plans de l'hébergement d'urgence, des aides financières et de l'accompagnement psychologique dans ces circonstances.

La matinée sera consacrée à cet apport d'information et à un débat collégial pour répondre à toutes les questions que les participants pourraient se poser. L'heure du déjeuner (à l'occasion du buffet) permettra de répondre à des problématiques plus individuelles ou confidentielles pour les participants qui le souhaitent.

L'après-midi sera consacré à une initiation à différents arts martiaux pratiqués dans notre département sous l'égide d'enseignantes diplômées. Les activités proposées sont les suivantes : Arts martiaux vietnamiens, Karaté contact, tai-chi Chuan et Body karaté. Les instructrices seront mesdames Corinne Nguyen, 6^{ème} dan école Thanh Long , Aurore Chardoux 3^{ème} dan Karaté contact, Blandine Guerin, 3^{ème} dan Tai Chi Chuan, Crystelle Esteves 1^{ère} dan Body karaté.

Ces initiations sont totalement gratuites, elles sont ouvertes à toutes et à tous, pratiquants et non-pratiquants et ne nécessitent pas une condition physique particulière. Il faudra juste prévoir une tenue confortable pour pouvoir pratiquer.

Le programme de la journée :

- **10:00 à 12:00: informations débats**
 - Les violences faites aux femmes, de quoi parle-t-on?
 - Les démarches à entreprendre lorsque l'on est soi-même victime ou témoin de violences faites aux femmes (avec le concours de la gendarmerie nationale)

Contact presse : Philippe Tabourneau
Directeur technique départemental

Téléphone : 06 85 07 82 48
Mail : philippe.tabourneau@efs.sante.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE & D.A. DE L'ALLIER

- Violences au sein du couple, de quoi parlons-nous (avec le concours CIDFF)
- **12:00 à 13:30: Déjeuner buffet & stand d'animation des associations:**
 - Présence de: la gendarmerie nationale, le CIDFF, le CPCA, A portée d'elles, Soroptimist
- **13:30 à 16:00: Initiation aux pratiques martiales:**
 - Arts martiaux vietnamiens: Corinne Nguyen 6^{ème} dan
 - Karaté contact: Aurore Chardoux 3^{ème} dan
 - Tai chi martial: Blandine Guerin 3^{ème} dan
 - Body karaté: Chrystelle Esteves 1^{er} dan

Les intervenants :



La maison de protection des familles est une unité de gendarmerie créée en septembre 2022. Basée au Montet, elle est composée de quatre gendarmes, tous officiers de police judiciaire, sensibilisés à la question des violences intrafamiliales (VIF). L'objectif de cette unité est de faire de la prévention sur les sujets du harcèlement, des discriminations et violences verbales ainsi que d'aider et de former leurs collègues gendarmes à l'accueil des victimes.



Créé en 1992, le CIDFF de l'Allier est un acteur de la politique publique d'informations sur les droits des femmes, de la lutte contre les violences faites aux femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le CIDFF de l'Allier exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État. Parmi ces nombreuses missions, il notamment chargé de Lutter contre les violences sexistes et sexuelles et toutes formes de discriminations notamment sexistes, Agir pour la déconstruction des stéréotypes, prévenir les violences et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, permettre l'accès aux droits pour les femmes et les familles.



Depuis 2020, le CPCA a mis en œuvre sur le département un Centres de suivi et de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales. Il propose entre autres des solutions d'hébergement d'urgence pour les publics sous main de justice et des séances de responsabilisation pour faire comprendre aux auteurs les mécanismes de la violence, Identifier leur fonctionnement personnel et reconnaître leur responsabilité, prendre la mesure des conséquences judiciaires au plan civil et pénal, reconnaître l'autre, victime ou témoin, prendre conscience que le comportement est inadapté familialement, développer de nouvelles modalités relationnelles et de nouvelles conduites.



Créé en septembre 2022, l'association « A portée d'elles Allier » propose sur les agglomérations de Moulins, Montluçon et Vichy un lieu d'accueil et d'écoute confidentiel, gratuit et chaleureux pour lutter contre toutes les formes de violences.



COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE & D.A. DE L'ALLIER



Soroptimist International France, Club de Vichy est une O.N.G. féminine, la plus représentée dans le monde. Elle est engagée dans un monde où les femmes et les filles peuvent, ensemble, réaliser leur potentiel individuel et collectif. Elle œuvre, par des projets de service, pour l'édification d'un monde meilleur pour les femmes et les enfants. Le club de Vichy est depuis longtemps très engagé dans des actions de lutte contre les violences faites aux femmes.

Les disciplines martiales

Viet Vo dao

Ecole Thanh Long

L'école Thanh Long est un style d'origine vietnamien créé dans les années 50 dans la région montluçonnaise par maître Nguyen Dan Phu, le co-fondateur et patriarche de la première fédération française de Viet Vo Dao. 10ème Dang il sera le Maître le plus gradé d'Europe. L'école Thanh long est aujourd'hui représentée partout en France et en Europe

Le Karaté contact

Le « Karaté Contact » est un style de karaté qui permet la mise en pratique en toute sécurité (casque, gants, protège-tibias et protège-pieds) des différentes techniques de pieds et de poings issues du karaté traditionnel.

Le Tai Chi Chuan

D'origine chinoise et millénaire le Tai Chi Chuan est une pratique de « gymnastique énergétique » très ancienne, un art martial qui sollicite à la fois le corps et l'énergie de celle-ci. Le tai-chi chuan passe par un ensemble de mouvement continu et circulaires réalisés avec lenteur et précision, dans un ordre défini au préalable qui renferme également de nombreuses application d'auto-défense.

Le Body karaté

Le body karaté, c'est la pratique du karaté en musique. On réalise des séries de gestes qui existent au karaté, exécutés sur le rythme de la musique, dans une chorégraphie Cette activité, développée par la Fédération Française de Karaté depuis le début des années 2000, est pratiquée à 90 % par des femmes.

Les violences faites aux femmes - chiffres clés :

Près d'une femme sur dix dit subir des violences physiques ou sexuelles, mais aussi des violences psychologiques et verbales.

- 14% des Françaises se disent victimes de violences conjugales, un chiffre en progression, puisque 9% d'entre elles se disaient concernées en novembre 2020, au sortir du deuxième confinement.
- 11% se disent victimes d'injures, insultes ou dénigrement de la part de leur conjoint, autant de violences psychologiques et verbales.
- 5% des femmes affirment avoir subi des violences économiques, comme le contrôle de leurs dépenses ou la confiscation de leur salaire.
- 4 femmes sur 10 connaissent dans leur entourage une femme victime
- 12% des hommes français estiment que donner une gifle à son ou sa conjointe, et le ou la forcer à avoir un rapport sexuel n'est pas une violence conjugale.

Contact presse : Philippe Tabourneau
Directeur technique départemental

Téléphone : 06 85 07 82 48
Mail : philippe.tabourneau@efs.sante.fr



COMITE DEPARTEMENTAL DE KARATE & D.A. DE L'ALLIER

- Un homme sur cinq considère que confisquer ses moyens de paiement n'est pas une violence économique, ni même l'empêcher d'avoir accès à ses revenus et comptes bancaires.

En 2021 :

- 122 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire
- 14 enfants mineurs sont décédés, tués par un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.

Parmi les femmes tuées par leur conjoint, 35 % étaient victimes de violences antérieures de la part de leur compagnon. Par ailleurs, parmi les 22 femmes ayant tué leur partenaire, la moitié, soit 11 d'entre elles, avaient déjà été victimes de violences de la part de leur partenaire.

Source : « Etude nationale sur les morts violentes au sein du couple. Année 2020 », ministère de l'Intérieur, Délégation aux victimes.

En 2019 :

En moyenne, le nombre de femmes âgées de 18 à 75 ans qui, au cours d'une année, sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur conjoint ou ex-conjoint, est estimé à 213 000 femmes.

L'auteur de ces violences est le mari, le concubin, le pacsé, le petit-ami, ancien ou actuel, cohabitant ou non.

- 7 femmes victimes sur 10 déclarent avoir subi des faits répétés
- 8 femmes victimes sur 10 déclarent avoir également été soumises à des atteintes psychologiques ou des agressions verbales.

Parmi ces femmes victimes, 18% déclarent avoir déposé une plainte en gendarmerie ou en commissariat de police suite à ces violences.

Cette estimation est issue des résultats de l'enquête de victimation annuelle « Cadre de vie et sécurité » (INSEE-ONDRP-SSMSI).